

VILLE DE CARCASSONNE

N° 23100

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 03 Juillet 2020
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

PORT DE PLAISANCE - TARIFS -

A compter du 1^{er} avril 2023, les tarifs du port de plaisance sont les suivants :

Bateaux de plaisance	TTC	
	<15 m	≥15 m
Utilisation douches par personne	2 €	
Halte approvisionnement eau et/ou électricité < 1 h	4 €	
Eau et/ou électricité	4 €	
Tarif journée : 1H <apportement < 10H (WIFI et sanitaires inclus) Eau/électricité en supplément	9.74 €	
Tarif nuit : apportement de 24 H (WIFI et sanitaires inclus) Eau/électricité en supplément	18.27 € + 0.22 €* 18.27 € + 0.22 €* 18.27 € / la nuit	26.80 € + 0.22 €* 26.80 € + 0.22 €* 26.80 € / la nuit
Tarif nuit : apportement après fermeture de la capitainerie (WIFI et sanitaires inclus dès paiement de la redevance) Eau/électricité en supplément	18.27 € + 0.22 €* 18.27 € / la nuit	26.80 € + 0.22 €* 26.80 € / la nuit
Bateau vide (branchement électrique en supplément)	18.27 € / la nuit	26.80 € / la nuit
Halte société de location	7.31 € / la nuit	
Forfait semaine pour privés (WIFI et sanitaires inclus) Eau/électricité en supplément	119.09 €	149 €

*Toutes les nuitées sont redevables d'une taxe de séjour de 0.22 € par personne à partir de 18 ans

Péniches hôtels	TTC
Tarif nuit Péniche hôtel	48.72 €
Eau et/ou électricité en supplément	8 €

Dépotage	HT	TTC
Vidange	5 €	6 €

Article en vente	TTC
Fanion	10 €

Exploitants	HT	TTC
0 à 5,99 m appontement par jour	9.21 €	11.05 €
0 à 5,99 m appontement par semaine	43.33 €	52 €
0 à 5,99 m appontement par mois	151.67 €	182 €
6 à 15 m appontement par jour	29.75 €	35.70 €
6 à 15 m appontement par semaine	140 €	168 €
6 à 15 m appontement par mois	490 €	588 €
Au-delà de 15 m appontement par jour	49.58 €	59.50 €
Au-delà de 15 m appontement par semaine	233.33 €	280 €
Au-delà de 15 m appontement par mois	816.67 €	980 €
	0.25 €	0.30 €
<i>Occupation port le M2/jour</i>		
Occupation port le M2/semaine	1.17 €	1.40 €
Occupation port le M2/mois	4.08 €	4.90 €
Occupation port le M2/saison	29.17 €	35 €
Occupation port le M2/année	33.25 €	39.90 €

Associations	HT	TTC
0 à 5,99 m appontement par jour	9.21 €	11.05 €
0 à 5,99 m appontement par semaine	43.33 €	52 €
0 à 5,99 m appontement par mois	151.67 €	182 €
6 à 15 m appontement par jour	29.75 €	35.70 €
6 à 15 m appontement par semaine	140 €	168 €
6 à 15 m appontement par mois	490 €	588 €
Au-delà de 15 m appontement par jour	49.58 €	59.50 €
Au-delà de 15 m appontement par semaine	233.33 €	280 €
Au-delà de 15 m appontement par mois	816.67 €	980 €
	HT	TTC
<i>Hivernage : novembre 2023 à mars 2024</i>		
<i>Moins de 9 m Catégorie A</i>	181.96 €	158.35 €
	36.54 €	43.85 €
<ul style="list-style-type: none"> • Le mois • La semaine • La journée 	6.09 €	7.31 €

<p>De 9 à 13.99 m Catégorie B</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mois • La semaine • La journée 	<p>162.41 € 44.67 € 7.46 €</p>	<p>194.89 € 53.60 € 8.95 €</p>
<p>De 14 à 20 m Catégorie C</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mois • La semaine • La journée 	<p>192.87 € 52.78 € 8.88 €</p>	<p>231.44 € 63.34 € 10.66 €</p>
<p>Plus de 20 m Catégorie D</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mois • La semaine • La journée 	<p>233.47 € 63.95 € 10.71 €</p>	<p>280.16 € 76.74 € 12.85 €</p>

Carcassonne, le 27 mars 2023

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20230327-9089-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

Affichage : 12/04/2023